Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur



FORMATION CONTINUE DES CONSEILLERS DE PRÉVENTION

Offre *de service* 2026

+ d'informations sur cnfpt.fr

Présentation du dispositif

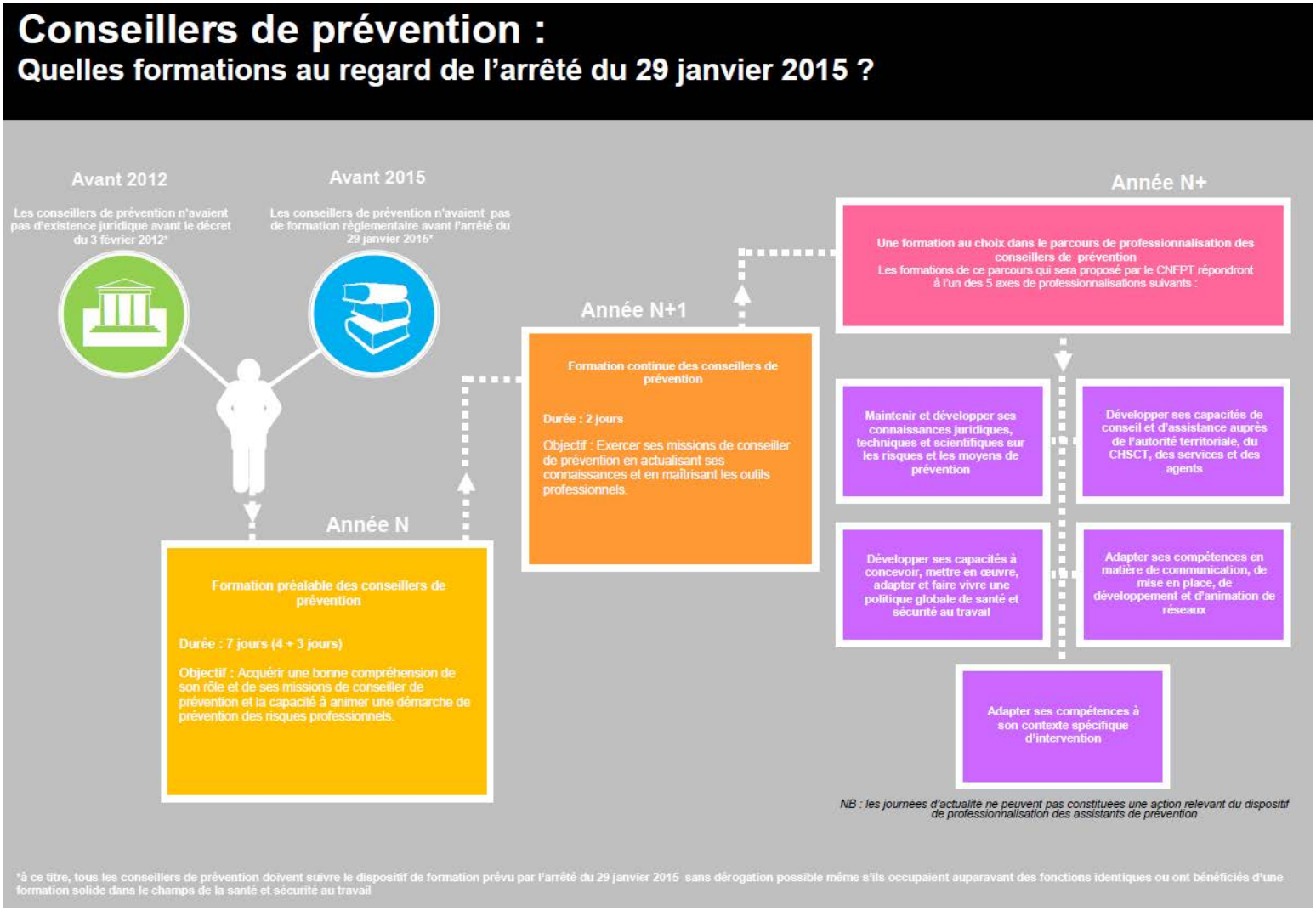


L'arrêté du 29 Janvier 2015, relatif à la formation des Conseillers et Conseillères de Prévention, est entré en vigueur le 7 février 2015.

Ce texte précise les obligations de formation des acteurs de la prévention tout au long de l'exercice de leurs missions. Les Conseillères et les Conseillers de Prévention bénéficient d'une formation préalable à leur prise de fonction de 7 jours, d'une formation continue l'année suivant leur prise de fonction de 2 jours et d'au minimum un module de formation les années suivantes.

Pour être éligible au dispositif de Formation Continue Obligatoire des Conseillers de Prévention (FCO CP à partir de la 2ème année) conformément à l'arrêté du 29 Janvier 2015, les modules de formation inclus dans le parcours de professionnalisation proposé par le CNFPT doivent répondre à l'un des axes suivants :

- **Axe 1 :** Maintenir et développer ses connaissances juridiques, techniques et scientifiques sur les risques et les moyens de prévention ;
- **Axe 2 :** Développer ses capacités de conseil et d'assistance auprès de l'autorité territoriale, du CST, des services et des agents ;
- **Axe 3 :** Développer ses capacités à concevoir, mettre en œuvre, adapter et faire vivre une politique globale de Santé Sécurité au Travail ;
- **Axe 4 :** Adapter ses compétences en matière de communication, de mise en place, de développement et d'animation de réseaux ;
- **Axe 5 :** Adapter ses compétences à son contexte spécifique d'intervention.



L'articulation du parcours



L’année suivant la réalisation de sa formation continue obligatoire de 2 jours, le stagiaire Conseiller de Prévention doit réaliser son module de professionnalisation.

Exemple 1 :
Mme PREVENTIVE a réalisé sa formation initiale obligatoire de 7 jours (SX856) en septembre 2020 ; elle a réalisé sa formation continue obligatoire de 2 jours (SX857) durant l’année 2021 ; et elle devra réaliser 1 des modules proposés durant l’année 2022.

Exemple 2 :
Mr PREVENTIF a réalisé sa formation initiale obligatoire de 7 jours (SX856) en novembre 2019 et a réalisé sa formation continue obligatoire de 2 jours (SX857) en octobre 2020. Il a donc réalisé son premier module de professionnalisation en 2021 et doit réaliser, de nouveau, 1 des modules proposés durant l’année 2022.

IMPORTANT :
Le terme "**formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO-CP**" doit impérativement apparaître dans la rubrique Méthodes pédagogiques sur la fiche action du stage (visible sur le catalogue CNFPT en ligne) afin que le stage soit pris en compte dans le parcours de professionnalisation des Conseillers de Prévention.

Les stages proposés sont également accessibles aux stagiaires Non-Conseillers de Prévention dans le cadre de leur formation "Tout au long de leur carrière professionnelle".

Pour cette raison le stagiaire doit, lors de l’inscription,

Préciser sa fonction de Conseiller de Prévention au stage et ;
Mentionner dans la partie motivation qu’il souhaite ce stage dans le cadre du parcours de professionnalisation Conseiller de Prévention.

L’OFFRE DE FORMATIONS
PACA et Corse

FCO-CP

Formation continue obligatoire des conseillers de prévention



Pour l'année 2025, les Conseillères et Conseillers de Prévention d'une collectivité territoriale peuvent choisir parmi les formations proposées dans ce catalogue. Dès à présent nous vous invitons à demander à votre service formation de vous inscrire.

Votre collectivité peut aussi solliciter le CNFPT pour réaliser une formation INTRA :

- Sur l'ensemble des formations mentionnées ici (voir directement votre antenne départementale) ;

- Pour toutes autres formations correspondant à votre politique interne de Prévention. Toutefois, le référentiel de formation sera soumis à validation au niveau national CNFPT.



L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 1 :
Maintenir et développer ses connaissances juridiques, techniques et scientifiques sur les risques et les moyens de prévention



NOUVEAU

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE PRÉVENTION - 1ÈRE ANNÉE

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

REIMS
Code IEL : 82:SX6CP011
09-10/02/26

Jérôme HEIP
GRAND EST

CLERMONT-FERRAND
Code IEL : 80:SX6CP006
19-20/03/26

Didier Carry
AUVERGNE RHONE ALPES
04 73 74 58 51

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX6CP007
13-14/04/26

Marie DUPOUEY
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 60

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX6CP008
15-16/10/26

Marie DUPOUEY
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 60

LA GARDE
Code IEL : 20:SX6CP009
09-10/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

Code stage : SX6CP

PUBLIC

Agents exerçant les missions de conseiller ou conseillère de prévention.

OBJECTIFS

- repérer les évolutions réglementaires impactant la fonction de conseiller ou conseillère de prévention,
- maîtriser l'utilisation des outils professionnels,
- opérer un bilan de sa pratique.

CONTENU

- retour d'expériences sur un an de pratique en collectivité,
- évolutions réglementaires impactant le geste professionnel,
- construction et pilotage d'un projet de prévention des risques,
- animation du réseau d'assistantes et d'assistants de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps en présentiel de 2 jours.

PRÉ-REQUIS

Avoir un an de pratique et avoir suivi la formation préalable obligatoire.

NOUVEAU

LA FORMATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS DE PRÉVENTION

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 7 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX6CC001
du 14 au 17/09/26 (période 1) + du 12 au 14/10/26 (période 2)

Marie DUPOUEY
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 60

LA GARDE
Code IEL : 20:SX6CC009
28/09-01/10/26+02-04/11/26

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX6CC008
du 01 au 04/03/27 (période 1) + du 12 au 14/04/27 (période 2)

Marie DUPOUEY
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 60

Code stage : SX6CC

PUBLIC

Agents amenés à exercer le métier de conseiller ou conseillère de prévention dans sa collectivité.

OBJECTIFS

- identifier le rôle et les missions de conseiller ou conseillère de prévention,
- animer une démarche de prévention.

CONTENU

- le contexte de la santé et la sécurité au travail,
- les acteurs internes et externes, leurs missions,
- les notions de responsabilités,
- le conseiller de prévention, son rôle, ses missions, son positionnement,
- la méthodologie et la mise en oeuvre de la démarche d'évaluation des risques professionnels,
- l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles,
- la politique de prévention,
- la coordination d'un réseau d'assistants de prévention,
- la veille réglementaire en santé et sécurité au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps en présentiel de 7 jours.

PRÉ-REQUIS

-

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXPSY754
18-19/05/26

Guillaume Allegre
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXPSY755
14-15/09/26

Guillaume Allegre
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

FONTAINE-DE-VAUCLUSE
Code IEL : 20:SXPSY756
09-10/11/26

Guillaume Allegre
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

LA GARDE
Code IEL : 20:SXPSY757
15-16/03/27

Guillaume Allegre
DELEGATION PACA
04 94 08 96 26

Code stage : SXPSY

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS

- Former des secouristes
- Savoir reconnaître les premières manifestations ou l'aggravation de troubles mentaux
- Savoir se comporter de façon adaptée pour entrer en contact avec la personne et gagner sa confiance
- Connaitre les ressources professionnelles et non-professionnelles pour orienter une personne ou l'aider à s'orienter vers les soins
- Améliorer la connaissance des troubles psychiques, des dispositifs de soins et d'accompagnement
- Renforcer la capacité des professionnels à orienter les personnes en crise de santé mentale

CONTENU

- Les définitions et la symptomatologie des troubles psychiques (troubles dépressifs, troubles bipolaires, troubles anxieux, troubles psychotiques),
- le retentissement des troubles psychiques sur la vie du patient,
- les premiers secours en cas de troubles dépressifs, de troubles anxieux ou en cas d'utilisation de substances,
- le rôle et le positionnement du secouriste en santé mentale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur les principaux troubles psychiatriques - Etudes de cas présentés sous format vidéos - Mises en situations concrètes par jeux de rôles - Remise d'un manuel de 150 pages à chaque participant et intitulé "Manuel des 1ers secours en santé mentale"

PRÉ-REQUIS

AUCUN

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I1K0D Infirmier ou infirmière et infirmier puériculteur ou infirmière puéricultrice
- I1K0F Médecin clinicien
- I2S04 Animateur, éducateur des activités physiques et sportives

LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE PRÉVENTION - 1ÈRE ANNÉE

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 3 jours à distance

Niveau Approfondissement

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 82:DADZ2004
Plateforme en ligne ouverte
du 08/03 au 10/03/27

Sandrine STOEFFLER
GRAND EST
03 89 21 72 44

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : DADZ2

PUBLIC

Agents exerçant les missions de conseillère ou conseiller de prévention.

OBJECTIFS

- Rappeler les fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail dans la fonction publique territoriale / Identifier les points remarquables et les axes d'amélioration à travers un retour d'expériences
- Développer et entretenir un réseau d'acteurs (Assistants de Prévention)
- Préparer et conduire une réunion d'information et/ou de travail
- Identifier les composantes et développer un système de management de la santé et sécurité au travail
- Evaluer le niveau de culture de prévention au sein de la collectivité
- Co construire un programme de prévention des risques professionnels et appréhender la stratégie à mettre en œuvre

CONTENU

- Rappel des fondamentaux en SST dans la FPT / cadre règlementaire et dispositif de veille en la matière/acteurs/enjeux/outils
- Développer une stratégie d'animation de réseau facilitant la dynamique de groupe
- Les postures de l'animateur
- Construction d'un référentiel de bonnes pratiques
- Les fondamentaux de la communication et principales méthodes pédagogiques
- Conduite de réunion
- Les acteurs, rôle et missions
- La responsabilité
- Les composantes d'un système de management de la sécurité intégré
- Caractérisation de la politique et de la culture de prévention dans la collectivité
- Principe d'amélioration continue, déploiement des actions à construire
- Le programme de prévention des l'années à venir comme un outil de mobilisation afin d'assurer la prise en charge de la SST

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet de 6 classes virtuelles accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT:Ateliers de coproductionDémonstrative Expositive Participative, découverte, interrogativeCarte mentale ou heuristique Analyse de pratiques professionnelles

PRÉ-REQUIS

- Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur avec accès à Internet, son, micro et webcam
- avoir suivi la formation initiale préalable à la prise de fonction
- avoir un an de pratique et avoir suivi la formation préalable obligatoire

L’OFFRE DE FORMATIONS

Axe 2 :

Développer ses capacités de conseil et d’assistance auprès de l’autorité territoriale, du CST, des services et des agents



ENGAGEMENT ET SENS AU TRAVAIL : L'ENTRETIEN DE SA DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 3 jours en présentiel

Niveau Approfondissement

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXB24047
03-05/12/25

Adeline PLOT
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE
02 38 78 94 86

Code stage : SXB24

PUBLIC

Tout cadre A souhaitant comprendre l'importance du sens et de la motivation.

OBJECTIFS

- prendre conscience de l'importance de la motivation dans son univers professionnel et retrouver les motifs d'agir,
- dynamiser son énergie au travail en retrouvant le sens de l'action et l'engagement dans l'action,
- repérer les différentes étapes d'un processus de développement de projet personnel et professionnel.

CONTENU

- les éléments et processus de la motivation,
- l'identification de son profil de motivation,
- la stimulation et le renforcement de son implication professionnelle,
- la mise en adéquation de ses besoins et de ses valeurs,
- de l'analyse des freins et leviers à la reconnaissance au travail,
- la fixation d'objectifs positifs et réalisables (plan d'action et développement personnel).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique impliquante pour le participant : travail de réflexion personnelle, ateliers en sous-groupes, échanges et partages d'expériences.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

IX614 Efficacité professionnelle : optimisation de son activité et de ses ressources

L’OFFRE DE FORMATIONS

Axe 3 :

Développer ses capacités à concevoir, mettre en œuvre, adapter et faire vivre une politique globale de Santé Sécurité au Travail



LE PILOTAGE DE PROJET : L'ORGANISATION, LA PLANIFICATION, L'ANIMATION (MODULE 2)

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:SX0A7633
01-03/12/25

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

MARSEILLE
Code IEL : 20:SX0A7731
14-16/09/26

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

LA GARDE
Code IEL : 20:SX0A7732
28-30/09/26

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

SORGUES
Code IEL : 20:SX0A7733
05-07/10/26

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

Code stage : SX0A7

PUBLIC

- cheffes et chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique,
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet,
- managers ou manageuses d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- maîtriser les techniques de pilotage de projets divers,
- construire sa capacité à mettre au point un dispositif de pilotage de projet,
- maîtriser les aspects organisationnels du projet,
- savoir développer l'animation de l'équipe projet,
- savoir intégrer la complexité et les aléas dans le déroulement d'un projet.

CONTENU

- rappel de l'étape de cadrage du projet (cf module SXB69 «Le pilotage de projet : le cadrage »),
- la complexité et la transformation de la commande,
- l'ordonnancement et la planification,
- les dispositifs de pilotage et d'anticipation des risques,
- la structuration des ressources,
- l'animation de l'équipe projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- simulation de séquence de projet.

PRÉ-REQUIS

- travailler en mode projet,
- avoir suivi le module SXB69 "Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)" de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

LE PILOTAGE DE PROJET : LES OUTILS DE PILOTAGE (MODULE 5)

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 3 jours

Niveau Approfondissement

LA GARDE
Code IEL : 20:SX0A5199
10-12/12/25

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

Code stage : SX0A5

PUBLIC

- cheffes et chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique,
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet,
- managers ou manageuses d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- identifier les différents outils d'aide au pilotage de projet,
- savoir distinguer les outils d'aide au pilotage par les livrables par les ressources, par les activités,
- savoir adapter et utiliser les outils fondamentaux,
- savoir repérer les avantages et les inconvénients des principaux outils.

CONTENU

- fiche d'identité du projet : logigramme, sociogramme, procédogramme, ordinogramme, QQOQCM,
- tableau de représentation des tâches,
- le diagramme de GANTT,
- la méthode PERT,
- les outils d'automatisation du reporting :
 - méthode PDM (Precedence Diagram Method),
 - les principaux logiciels d'aide au pilotage (propriétaire et open source),
- analyse de la pertinence de certains outils connus (MS Project),
- plan de communication.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices de découverte et de mise en oeuvre réalisés seul et en équipe.

PRÉ-REQUIS

- Travailler en mode projet,
- Avoir suivi les modules SXB69 "Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)", SX0A7 « Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation (module 2) » et SXB0G « Le pilotage de projet : la communication, l'évaluation, la capitalisation (module 3) » de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

LA DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE PROJET

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXB70431
09-10/07/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXB70

PUBLIC

Agents souhaitant s'approprier les éléments fondamentaux pour comprendre la démarche projet.

OBJECTIFS

- décrire la notion de projet,
- définir et clarifier le concept de projet,
- repérer le déroulement, les phases et les étapes clefs de la démarche de conduite de projet,
- analyser la commande et formaliser les objectifs du projet,
- contextualiser le mode projet dans l'environnement de travail.

CONTENU

- les fondements du mode de travail en projet : l'émergence de cette modalité de travail, définition et typologie de projets,
- les composantes organisationnelles du mode projet,
- le lancement, la création de l'espace projet, la planification, le pilotage, la gestion, la validation, l'évaluation,
- les outils numériques et la boîte à outils de la démarche projet,
- la communication sur le projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'une e-formation, accessible sur la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. La formation se compose de 1h de formation à distance, puis d'un jour présentiel, suivi de 5h de formation à distance, et d'un jour présentiel.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse électronique individuelle.

LE PILOTAGE DE PROJET : LA COMMUNICATION, L'ÉVALUATION, LA CAPITALISATION (MODULE 3)

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXB0G335
15-16/10/26

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

LA GARDE
Code IEL : 20:SXB0G336
05-06/11/26

Emmanuelle Dupas
DELEGATION PACA
04 94 08 96 85

Code stage : SXB0G

PUBLIC

- cheffes ou chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer sa pratique,
- agents en situation réglementaire de prise de poste à responsabilité comportant une composante dominante de projet,
- managers ou manageuses d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet.

OBJECTIFS

- maîtriser les savoir-faire managériaux spécifiques au chef ou à la cheffe de projet,
- développer une sensibilité aux réactions humaines provoquées par le projet, son objet et son déroulement,
- construire une stratégie de communication,
- mettre en oeuvre un protocole d'évaluation et de capitalisation répondant aux enjeux d'amélioration continue de l'action publique.

CONTENU

- la dimension humaine du projet,
- le management du chef ou de la cheffe de projet,
- susciter l'adhésion au projet et l'engagement dans le processus: sens et cohérence,
- les temps participatifs du projet,
- la stratégie de communication,
- l'évaluation du projet (sa conception, sa réalisation), et apprendre de lui,
- la capitalisation et la valorisation du projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Réalisation du sociogramme du projet.

PRÉ-REQUIS

- travailler en mode projet,
- avoir suivi les modules SXB69 « Le pilotage de projet : le cadrage (module 1) » et SX0A7 « Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation (module 2) » de l'itinéraire.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2B00 Le pilotage de projet

L'OFFRE DE FORMATIONS

Axe 4 :

Adapter ses compétences en matière de communication, de mise en place, de développement et d'animation de réseaux



LA PRISE DE NOTES ET LA RÉDACTION DE COMPTES RENDUS

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée **3 jours en présentiel**

Niveau Fondamentaux du métier

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1M9IL
19-20/11/25+27/11/25

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1M9IM
03-05/12/25

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1M9MZ
27-29/04/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

DRAGUIGNAN
Code IEL : 20:SXK1M9NC
18-20/05/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1M9N2
24-26/06/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXK1M9N7
29/06-01/07/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1M9N3
28-30/09/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1M9N0
16-18/11/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SORGUES
Code IEL : 20:SXK1M9N6
30/11/26+01-02/12/26

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20:SXK1M9N5
08-10/12/26

PUBLIC

Agents amenés à rédiger des comptes rendus.

OBJECTIFS

- réaliser une prise de notes efficace,
- identifier et mettre en œuvre les types de rédaction de compte rendu,
- adopter un style clair et concis.

CONTENU

- les fondamentaux pour une prise de notes efficace,
- les différents outils de prise de notes (linéaire, modulaire, carte mentale, grille),
- les différents types de compte rendu (définition, caractéristiques et enjeux),
- la hiérarchisation des informations,
- la reformulation fidèle à l'objet,
- la présentation et la lisibilité du compte rendu.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes,
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I9014 Assistant ou assistante de direction
I9015 Assistant ou assistante de gestion administrative

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

LA GARDE
Code IEL : 20:SXK1M9ND
14-16/12/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

Code stage : SXK1M

LA RÉDACTION D'UNE LETTRE ADMINISTRATIVE ET D'UN COURRIEL

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 2 jours en présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1N9AF
19-20/11/25

Cécile Giraud-Heraud
DELEGATION PACA
04 91 24 60 00

SORGUES
Code IEL : 20:SXK1N99X
02-03/12/25

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

LA GARDE
Code IEL : 20:SXK1N9EK
15-16/01/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20:SXK1N9EG
12-13/03/26

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1N9E9
02-03/04/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1N9EB
04-05/06/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

LA GARDE
Code IEL : 20:SXK1N9EM
01-02/09/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1N9EC
21-22/09/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1N9EA
06-07/10/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20:SXK1N9ED
16-17/11/26

PUBLIC

Agents amenés à rédiger de manière habituelle et régulière des lettres administratives et/ou des courriels.

OBJECTIFS

- comprendre les enjeux d'écriture d'une lettre administrative et d'un courriel,
- maitriser les différents contenus et formes de présentation,
- rédiger de manière claire, accessible et précise.

CONTENU

- les principes de l'écriture administrative,
- les règles de formulation,
- la présentation et le plan de la lettre administrative,
- les caractéristiques du courriel,
- les règles-clés relatives à la rédaction de l'objet,
- la rédaction du message.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes,
- exercices d'application à partir de situations propres aux collectivités (notamment de documents fournis par les participants).

PRÉ-REQUIS

Rédiger régulièrement des lettres administratives et/ou des courriels.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I9014 Assistant ou assistante de direction
I9015 Assistant ou assistante de gestion administrative

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXK1N9EH
03-04/12/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Code stage : SXK1N

LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA PRÉVENTION : LE RÔLE DU CONSEILLER OU CONSEILLÈRE DE PRÉVENTION

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

LILLE
Code IEL : 83:SXRCP004
29-30/01/26

Hélène CROUZET
HAUTS DE FRANCE
0320156957

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRCP

PUBLIC

- conseillers et conseillères de prévention,
- FCO - CP Formation Continue Obligatoire des conseillers et conseillères de prévention.

OBJECTIFS

- analyser les situations professionnelles rencontrées nécessitant une stratégie de communication,
- utiliser la bonne technique de communication pour transmettre un message clair et efficace,
- animer un réseau d'assistants et assistantes de prévention.

CONTENU

- analyses de situations de travail proposées par les participants en amont de la séance en présentiel,
- les principales techniques de communication et d'information,
- élaboration du plan de formation des Assistants et Assistantes de Prévention,
- développement et vie d'un réseau.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- échanges d'expériences,
- travail en sous-groupes,
- mises en situation,
- FCO - CP.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la FCO CP première année (code SX857)

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 3 jours en présentiel

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:SXK1GAC6
09-11/02/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20:SXK1GABR
09-11/03/26

Géraldine Icard
DELEGATION PACA
04 90 39 79 06

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1GABO
01-03/06/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1GABM
22-24/06/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SAINTE-TULLE
Code IEL : 20:SXK1GABQ
08-10/09/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

MARSEILLE
Code IEL : 20:SXK1GABP
14-16/09/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

SORGUES
Code IEL : 20:SXK1GABS
02-04/11/26

Géraldine Icard
DELEGATION PACA
04 90 39 79 06

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXK1GABN
16-18/11/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SXK1GABT
14-16/12/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

Code stage : SXK1G

PUBLIC

Agents amenés à travailler en binôme, en équipe ou encore en mode transversal souhaitant améliorer et fluidifier ses relations avec les autres.Agents souhaitant consolider les compétences attendues dans les sous-domaines 1.1 (écouter et comprendre), 1.2 (s'exprimer à l'oral) et 1.5 (décrire et formuler) du certificat CléA.

OBJECTIFS

- connaître et mettre en œuvre les principes de la communication interpersonnelle,
- adapter stratégiquement son positionnement en fonction de l'interlocuteur et des enjeux,
- réagir efficacement dans une relation.

CONTENU

- les fondamentaux de la communication interpersonnelle : la communication non-verbale, para-verbale, verbale, l'écoute active, la reformulation, les modes de questionnement et les phénomènes qui parasitent une relation,
- les objectifs de communication et la construction du message : l'analyse des enjeux, la construction et la forme de sa communication,
- l'adaptation aux interlocuteurs : l'analyse des situations de communication, la présentation et la défense de ses idées sans tension, l'ajustement du langage en fonction de ses interlocuteurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques, de diagnostics, de cas pratiques et de mises en situation à partir de l'expérience des participants,
- échange de bonnes pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- I9014 Assistant ou assistante de direction
- I9015 Assistant ou assistante de gestion administrative
- I9018 Chargé ou chargée d'accueil
- I2D49 Se préparer au certificat CléA : certification du socle de connaissances et de compétences professionnelles

L’OFFRE DE FORMATIONS

Axe 5 :
Adapter ses compétences à son contexte spécifique d’intervention



LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ERP DE TYPE L : SALLES D'AUDITION, DE RÉUNION, DE SPECTACLE, À USAGES MULTIPLES

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 3 jours présentiels

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20:SX86M013
25-27/11/25

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

POITIERS
Code IEL : 86:SX86M016
du 04 au 06/05/26 + 6h à distance

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

PARIS
Code IEL : 84:SX86M015
27/05/26+28/05/26+29/05/26

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX86M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des ERP de type L
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les ERP de type L dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ERP DE TYPE X : ETABLISSEMENTS SPORTIFS COUVERTS

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Expertise

LA GARDE
Code IEL : 20:SX82M023
10-11/12/25

Jean-Pierre Bourjault
DELEGATION PACA
04 94 08 96 98

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SX82M026
23-24/03/26

Robert SIBBOUNI
OCCITANIE
04 67 61 77 09

PANTIN
Code IEL : 84:SX82M024
25/06/26+26/06/26

Nathalie SIMON
ILE-DE-FRANCE
01 41 83 30 43

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX82M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des ERP de type X
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les ERP de type X dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

RÉACTUALISATION DE LA FORMATION "HYGIÈNE ALIMENTAIRE"

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour en présentiel + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

LA GARDE
Code IEL : 20:SX30V426
11/12/25

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

MARSEILLE
Code IEL : 20:SX30V524
12/03/26

Christiane Guttuso
DELEGATION PACA
04 91 24 60 01

LA GARDE
Code IEL : 20:SX30V529
07/05/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

SORGUES
Code IEL : 20:SX30V526
01/07/26

Yannick Amat
DELEGATION PACA
04 90 39 79 05

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SX30V522
30/09/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

SAINT-LAURENT-DU-VAR
Code IEL : 20:SX30V527
16/10/26

Virginie Vaux
DELEGATION PACA
04 93 14 03 06

VOLX
Code IEL : 20:SX30V525
13/11/26

Brigitte Bonnet
DELEGATION PACA
04 92 78 50 36

GAP
Code IEL : 20:SX30V523
23/11/26

Jean-Paul Arnoux
DELEGATION PACA
04 92 51 54 05

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX30V

PUBLIC

Agents ayant déjà suivi des formations sur l'hygiène alimentaire.Agents de restauration, cuisiniers et cuisinières, magasiniers et magasinières, chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses.

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances en matière d'hygiène alimentaire, et donc :

- identifier les risques en matière d'hygiène alimentaire en restauration collective,
- intégrer les bonnes pratiques d'hygiène dans ses activités professionnelles,
- situer son action dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire de l'unité de restauration.

CONTENU

- les aliments et les risques pour le convive :
 - l'introduction des notions de danger et de risque,
 - dangers microbiologiques et leurs moyens de maîtrise,
 - dangers physiques, chimiques, biologiques.
- les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) :
 - hygiène du personnel et des manipulations,
 - chaîne du chaud et chaîne du froid,
 - marche en avant dans le temps et dans l'espace,
 - nettoyage et désinfection des locaux et matériels.
- les fondamentaux des réglementations communautaire et nationale :
 - la responsabilité des opérateurs,
 - le Paquet hygiène,
- le plan de maîtrise sanitaire : BPH, procédures élaborées selon les principes de l'HACCP, traçabilité et gestion des non-conformités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques et étude de cas.Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux agents de restauration qui ont déjà suivi une formation sur l'hygiène alimentaire telle SX30U " L' hygiène alimentaire en production de repas " ou SXK2X "L'hygiène alimentaire en distribution de repas".Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I9003 Agent et agente de restauration
I9012 Cuisinier ou cuisinière
I2M00 La qualité sanitaire des repas

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Fondamentaux du métier

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXQLM313
02-03/03/26

Robert SIBBOUNI
OCCITANIE
04 67 61 77 09

LA GARDE
Code IEL : 20:SXQLM293
21-22/05/26

Corinne Carreras
DELEGATION PACA
04 94 08 75 95

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SXQLM292
21-22/09/26

Chloé Aranda
DELEGATION PACA
04 42 52 28 91

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQLM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des établissements recevant du public
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (attention, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (sujet abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I1Q14 Responsable des bâtiments
I1Q26 Qualité architecturale et environnementale des constructions publiques
I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ERP DE TYPE R : ETABLISSEMENTS D'ÉVEIL, D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION, CENTRES DE VACANCES, DE LOISIRS

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Expertise

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXQQM036
du 23 au 24/03/26 + 6h à distance

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

ORLÉANS
Code IEL : 06:SXQQM035
07-08/04/26

Catherine VANNIER
DELEGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

NANCY
Code IEL : 82:SXQQM037
19-20/01/27

Dina Burigana
GRAND EST
03 83 18 46 51

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQQM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des ERP de type R
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les ERP de type R dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)
I1S08 Responsable ou cadre chargé des équipements sportifs

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ERP DE TYPE S : BIBLIOTHÈQUES, CENTRES DE DOCUMENTATION ET DE CONSULTATION D'ARCHIVES

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Expertise

DIJON
Code IEL : 81:SXQYM014
16-17/03/26

Caroline SIMONIN
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
03 86 52 94 15

ANGOULÊME
Code IEL : 86:SXQYM016
du 18 au 19/06/26 + 6h à distance

Pascal ZEMIRI
NOUVELLE AQUITAINE
05 55 58 65 84

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SXQYM017
14-15/09/26

Robert SIBBOUNI
OCCITANIE
04 67 61 77 09

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXQYM

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des ERP de type S
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les ERP de type S dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES ERP DE TYPE Y : MUSÉES

Obligation règlementaire de formation : Conseillères et conseillers de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1 jour à distance + 2 jours présentiels

Niveau Expertise

MONTPELLIER
Code IEL : 87:SX83M014
30-31/03/26

Robert SIBBOUNI
OCCITANIE
04 67 61 77 09

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX83M

PUBLIC

- Responsables d'études, de conception et de réalisation des bâtiments ou architecte
- Chargées et chargés d'opération de construction réhabilitation
- Responsables des bâtiments
- Directeur ou directrice d'ERP
- Responsables administratif participant à la construction, l'entretien ou la gestion d'ERP
- Chargé de maintenance des bâtiments

OBJECTIFS

- Intégrer la sécurité et l'accessibilité dans les projets de construction et dans la gestion des ERP de type Y
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité incendie dans les ERP de type Y dans le respect du cadre règlementaire

CONTENU

- L'ERP et son cadre de gestion
- Les fondamentaux sur la sécurité, l'accessibilité
- Les dispositions techniques d'accessibilité
- Ad'AP et registre d'accessibilité
- Rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité
- Rôle et missions de l'exploitant d'un ERP
- Organisation du contrôle des commissions de sécurité
- La sécurité incendie dans les ERP de 5ème catégorie
- Les règles relatives à la sécurité incendie dans les ERP des 4 premières catégories
- Les moyens techniques et humains en matière de sûreté (abordé à distance, la sûreté n'est pas une thématique structurante du stage)
- La sécurité incendie sous contraintes de sûreté (abordé en présentiel au fil des échanges)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Communauté de stage
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expérience, débats, mises en situations

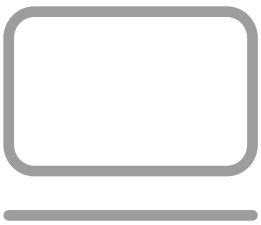
PRÉ-REQUIS

- Séquence distancielle au préalable : fondamentaux et règles techniques en matière d'accessibilité et de sécurité
- Disposer d'une adresse courriel individuelle
- Accéder à un ordinateur connecté à Internet

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2Q16 Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (erp)

VOS CONTACTS



Pour un conseil, une formation
et pour toute information,
Contactez le CNFPT **en cliquant ici**